

# Plan d'études 2011-2012 du Baccalauréat (Ba) en communication multilingue

## Répartition des crédits obligatoires en BA et progression des modules

Modules de l'enseignement	Crédits
1. Langue A	20
2. Langues B et C	10
3. Informatique et méthodes de travail	10
4. Traduction I	20
5. Langues et technologies langagières	0 à 30
6. Module libre	0 à 30
7. Semestre dans une autre université	30
8. Communication interculturelle	20
9. Communication spécialisée	20
10. Traduction II	20
<b>TOTAL</b>	<b>180</b>

**N.B.** Par souci de lisibilité, l'emploi du masculin comprend les femmes et les hommes dans l'ensemble de ce document.

## Enseignements dispensés dans le cadre du Ba

Domaine de l'enseignement	Intitulé de l'enseignement	Crédits
<b>1. Langue A</b>	Analyse de la langue A – Cours 1	5
	Analyse de la langue A – Cours 2	5
	Analyse des textes et rédaction A – Cours 1	5
	Analyse des textes et rédaction A – Cours 2	5
<b>2. Langues B et C</b>	Analyse de la langue B	5
	Analyse de la langue C	5
<b>3. Informatique et méthodes de travail</b>	Technologies de l'information et de la communication	5
	Gestion et recherche documentaires	5
<b>4. Traduction I</b>	Méthodologie de la traduction B-A – Cours 1	5
	Méthodologie de la traduction B-A – Cours 2	5
	Méthodologie de la traduction C-A – Cours 1	5
	Méthodologie de la traduction C-A – Cours 2	5
<b>5. Langues et technologies langagières</b>	Aspects de la langue B	0 ou 5
	Thème A-B	0 ou 5
	Rédaction B	0 ou 5
	Aspects de la langue C	0 ou 5
	Thème A-C	0 ou 5
	Rédaction C	0 ou 5
	Outils d'aide au traducteur <sup>1</sup>	0 ou 5
Traductique <sup>1</sup>	0 ou 5	
<b>6. Module libre</b>	Séjour optionnel dans une autre université <sup>2</sup>	0 à 30
	Cours à l'ETI ou dans une autre faculté de l'UNIGE	0 à 30
	Langue des signes FR [Linguistique de la langue des signes FR <sup>3</sup> ; Culture des sourds <sup>3</sup> ; Déontologie de la langue des signes FR <sup>3</sup> ]	0, 5, 10 ou 15
<b>7. Semestre dans une autre université<sup>2</sup></b>	Semestre dans une autre université en Suisse ou à l'étranger	30
<b>8. Communication interculturelle</b>	Communication interculturelle et traduction	5
	Civilisation B	5
	Civilisation C	5
	Options [Initiation à l'interprétation ; Outils d'aide au traducteur <sup>2</sup> ; Traductique <sup>2</sup> ]	5
<b>9. Communication spécialisée</b>	Langues de spécialité	5
	Lexicologie appliquée	5
	Sciences du langage	5
	Analyse et rédaction de textes de spécialité A	5
<b>10. Traduction II</b>	Pratique de la traduction B-A – Cours 1	5
	Pratique de la traduction B-A – Cours 2	5
	Pratique de la traduction C-A – Cours 1	5
	Pratique de la traduction C-A – Cours 2	5
<b>TOTAL</b>		<b>180</b>

<sup>1</sup> Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 8.

<sup>2</sup> Le séjour optionnel dans une autre université dans le cadre du module libre (module 6) est effectué en principe au semestre d'automne après avoir acquis au moins 60 crédits après les sessions ordinaires d'examens de l'année précédente (voir directives relatives aux séjours dans d'autres universités). Le semestre obligatoire dans une autre université (module 7) est effectué en principe au semestre de printemps après avoir acquis au moins 60 crédits, dont au moins trois cours du module 4 (voir directives relatives aux séjours dans d'autres universités).

<sup>3</sup> Ce cours est offert sous réserve de financement externe (cantons).

### Séquence des modules

<b>Année 1<sup>1</sup> – Semestre d’automne</b>	<b>Année 1<sup>1</sup> – Semestre de printemps</b>
<p>Module 1 : Analyse de la langue A – Cours 1 Analyse des textes et rédaction A – Cours 1</p> <p>Modules 2 et 3 : en fonction du programme des cours</p> <p>Module 4 : Méthodologie de la Traduction B-A – Cours 1 Méthodologie de la traduction C-A – Cours 1</p>	<p>Module 1 : Analyse de la langue A – Cours 2 Analyse des textes et rédaction A – Cours 2</p> <p>Modules 2 et 3 : en fonction du programme des cours</p> <p>Module 4 : Méthodologie de la traduction B-A – Cours 2 Méthodologie de la traduction C-A – Cours 2</p>
<b>Année 2 – Semestre d’automne</b>	<b>Année 2 – Semestre de printemps</b>
Modules 5 et/ou 6	Module 7 (semestre dans une autre université) <sup>2</sup>
<b>Année 3 – Semestre d’automne</b>	<b>Année 3 – Semestre de printemps</b>
<p>Modules 8 et 9 : en fonction du programme des cours</p> <p>Module 10 : Pratique de la traduction B-A – Cours 1 Pratique de la traduction C-A – Cours 1</p>	<p>Modules 8 et 9 : en fonction du programme des cours</p> <p>Module 10 : Pratique de la traduction B-A – Cours 2 Pratique de la traduction C-A – Cours 2</p>

<sup>1</sup> Les étudiants de première année peuvent aussi s’inscrire exceptionnellement à des cours d’Aspects de la langue, Thème ou Rédaction du module 5 s’ils ont un niveau suffisant en langue B ou C (à vérifier avec les enseignants de chaque cours). Ils ne peuvent pas s’inscrire aux autres cours du module 5, ni aux cours des modules 6, 8, 9 ou 10.

<sup>2</sup> Si le module 7 est avancé exceptionnellement au semestre d’automne sur demande motivée de l’étudiant, conformément aux directives relatives aux séjours dans d’autres universités, le module 6 (module libre) sera effectué au semestre de printemps.

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>1. Langue A</b>				<i>BA</i>
<b>Analyse de la langue A – Cours 1</b>				
28 heures	CS		2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b> Améliorer la connaissance de la langue A dans la perspective de la traduction.				
<b>Descriptif :</b> Présentation des structures grammaticales, lexicales et idiomatiques de la langue A.				
<b>Compétences visées :</b> Connaissance approfondie de la langue A au niveau des structures linguistiques ainsi qu'au niveau de l'usage ; maîtrise de l'analyse linguistique des structures grammaticales, lexicales et stylistiques de la langue A ; capacité à reconnaître les spécificités structurelles de la langue A en comparaison avec d'autres langues, en vue de la traduction. (Selon priorités définies par chaque unité)				
Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.				
Prérequis : 0				

<b>1. Langue A</b>				<i>BA</i>
<b>Analyse de la langue A – Cours 2</b>				
28 heures	CS		2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b> Approfondir la sensibilité aux variations langagières (sociales, géographiques, historiques, stylistiques) en vue de la traduction.				
<b>Descriptif :</b> Compléter les connaissances acquises au cours 1 en se concentrant sur la question des variations langagières.				
<b>Compétences visées :</b> Capacité à analyser la langue A du point de vue pragmatique : capacité à identifier et décrire des variétés langagières, des genres textuels, des registres et styles différents de la langue A ; connaissance des différents systèmes d'équivalences que la langue A offre. (Selon priorités définies par chaque unité)				
Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.				
Prérequis : 0				

<b>1. Langue A</b>				<i>BA</i>
<b>Analyse des textes et rédaction A – Cours 1</b>				
28 heures	CS		2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b> Apprendre à saisir la structure d'un texte au niveau de la forme et du contenu ainsi qu'à utiliser ces connaissances analytiques pour la rédaction de divers types de textes en langue A.				
<b>Descriptif :</b> Introduction à l'analyse textuelle et initiation à la rédaction en langue A à partir d'exercices issus de textes divers et variés.				
<b>Compétences visées :</b> Capacité à comprendre et à décrire des textes de différents types et genres au niveau de leur macrostructure ainsi que de leur microstructure ; capacité à rédiger des textes de différents types et genres en langue A. (Selon priorités définies par chaque unité)				
Examen écrit (durée : 3 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.				
Prérequis : 0				

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>1. Langue A</b>				<i>BA</i>
<b>Analyse des textes et rédaction A – Cours 2</b>				
28 heures	CS	2h / semaine		5 crédits
<b>Objectifs :</b> Amener à reconnaître les spécificités d'un texte en vue de la traduction et à savoir rédiger en suivant une stratégie donnée.				
<b>Descriptif :</b> Dans la continuité du cours 1, approfondissement des méthodes d'analyses et de rédaction de textes en langue A en vue de la traduction.				
<b>Compétences visées :</b> Capacité à analyser divers types de textes pour mettre en évidence les articulations d'un texte ainsi que la pluralité des messages qu'il contient ; capacité à rechercher l'information appropriée pour appréhender les aspects thématiques d'un document ; capacité à produire des textes de différents genres et registres. (Selon priorités définies par chaque unité)				
Examen écrit (durée : 3 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.				
Prérequis : 0				

<b>2. Langue B et C</b>				<i>BA</i>
<b>Analyse de la langue B</b>				
28 heures	CS	2h / semaine		5 crédits
<b>Objectifs :</b> Développer une connaissance approfondie de la langue B en vue de la traduction.				
<b>Descriptif :</b> Entraînement méthodique à la langue B par l'analyse de textes divers, par des exercices de grammaire et par l'étude du lexique.				
<b>Compétences visées :</b> Maîtrise de la langue B ; capacité à comprendre et à décrire les structures grammaticales, sémantiques, stylistiques d'énoncés en langue B ; capacité à commenter des textes en langue B. (Selon priorités définies par chaque unité)				
Examen écrit (durée : 3 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.				
Prérequis : 0				

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>2. Langue B et C</b>				<i>BA</i>
<i>Analyse de la langue C</i>				
28 heures	CS		2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>				
Développer une connaissance approfondie de la langue C en vue de la traduction.				
<b>Descriptif :</b>				
Entraînement méthodique à la langue C par l'analyse de textes divers, par des exercices de grammaire et par l'étude du lexique.				
<b>Compétences visées :</b>				
Maîtrise de la langue C ; capacité à comprendre et à décrire les structures grammaticales, sémantiques, stylistiques d'énoncés en langue C ; capacité à commenter des textes en langue C.				
(Selon priorités définies par chaque unité)				
Examen écrit (durée : 3 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.				
Prérequis : 0				

<b>3. Informatique et méthodes de travail</b>				<i>BA</i>
<i>Technologies de l'information et de la communication</i>				
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>				
Amener à acquérir une bonne maîtrise des technologies de l'information et de la communication en vue de la traduction.				
<b>Descriptif :</b>				
Présentation des outils informatiques de base et des méthodes de travail en traduction et communication multilingue.				
<b>Compétences visées :</b>				
Capacité à utiliser avec efficacité et rapidité les logiciels courants en traduction, ainsi que les différents types d'outils et de fichiers associés ; capacité à comprendre l'évolution des technologies de l'information, à suivre les développements technologiques et à s'adapter aux nouveaux outils.				
Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.				
Prérequis : 0				

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>3. Informatique et méthodes de travail</b>	<i>BA</i>
<i>Gestion et recherche documentaires</i>	
28 heures	CR : 1 h      CX : 1 h      2h / semaine      5 crédits
<b>Objectifs :</b>	
Former à la gestion de la documentation et à la recherche documentaire en plusieurs langues.	
<b>Descriptif :</b>	
Formation à trois aspects de la gestion de ressources documentaires : 1) comment rechercher sur Internet les informations utiles pour le traducteur (traduction, terminologie, phraséologie) ; 2) comment les organiser en bases de données exploitables pour la traduction ; et 3) comment constituer des bibliographies pour la traduction et la communication multilingue.	
<b>Compétences visées :</b>	
Capacité à rechercher une information particulière, ainsi qu'à trier et à organiser les données de manière efficace ; utilisation optimale des moteurs de recherche et des autres ressources disponibles sur Internet ; capacité à organiser les informations sous forme de bases de données ; capacité à rechercher des références dans les bases de données bibliographiques et à constituer une bibliographie pertinente.	
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.	
Prérequis : 0	

<b>4. Traduction I</b>	<i>BA</i>
<i>Méthodologie de la traduction B-A – Cours 1</i>	
28 heures	CS      2h / semaine      5 crédits
<b>Objectifs :</b>	
Familiariser avec des méthodes permettant de comprendre le texte en langue B et d'en reformuler le sens en langue A.	
<b>Descriptif :</b>	
Sensibilisation à la traduction en tant qu'acte de communication axé à la fois sur la compréhension du texte source et sur la reformulation en langue cible.	
<b>Compétences visées :</b>	
Capacité à comprendre un texte source dans son contexte situationnel et à le reformuler dans la langue cible pour un contexte déterminé.	
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.	
Prérequis : 0	

<b>4. Traduction I</b>	<i>BA</i>
<i>Méthodologie de la traduction B-A – Cours 2</i>	
28 heures	CS      2h / semaine      5 crédits
<b>Objectifs :</b>	
Entraîner à des méthodes de traduction permettant de formuler le texte en langue A en choisissant le registre approprié à la situation de communication.	
<b>Descriptif :</b>	
Traduction de textes divers, choisis par ordre de complexité croissante et nécessitant un perfectionnement du travail de reformulation.	
<b>Compétences visées :</b>	
Maîtrise des techniques, procédés et stratégies de traduction en fonction des textes et des contextes ; capacité à justifier ses choix de traduction et connaissance du métalangage approprié pour les décrire.	
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.	
Prérequis : 0	

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>4. Traduction I</b>			<i>BA</i>
<b>Méthodologie de la traduction C-A – Cours 1</b>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>			
Familiariser avec des méthodes permettant de comprendre le texte en langue C et d'en reformuler le sens en langue A.			
<b>Descriptif :</b>			
Sensibilisation à la traduction en tant qu'acte de communication axé à la fois sur la compréhension du texte source et sur la reformulation en langue cible.			
<b>Compétences visées :</b>			
Capacité à comprendre un texte source dans son contexte situationnel et à le reformuler dans la langue cible pour un contexte déterminé.			
(Selon priorités définies par chaque unité)			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

<b>4. Traduction I</b>			<i>BA</i>
<b>Méthodologie de la traduction C-A – Cours 2</b>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>			
Entraîner à des méthodes de traduction permettant de formuler le texte en langue A en choisissant le registre approprié à la situation de communication.			
<b>Descriptif :</b>			
Traduction de textes divers, choisis par ordre de complexité croissante et nécessitant un perfectionnement du travail de reformulation.			
<b>Compétences visées :</b>			
Maîtrise des techniques, procédés et stratégies de traduction en fonction des textes et des contextes ; capacité à justifier ses choix de traduction et connaissance du métalangage approprié pour les décrire.			
(Selon priorités définies par chaque unité)			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

<b>5. Langues et technologies langagières</b>			<i>BA</i>
<b>Aspects de la langue B</b>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>			
Perfectionner les connaissances et la maîtrise de la langue B en vue de la traduction.			
<b>Descriptif :</b>			
A partir de supports divers en langue B (écrits, audio, vidéo), entraînement à la compréhension, à l'analyse et à la rédaction des textes en langue B.			
<b>Compétences visées :</b>			
Capacité à comprendre, à analyser et à produire des textes en langue B, relatifs à différents niveaux, registres et genres ; capacité à rechercher l'information appropriée pour situer un document en langue B dans son contexte culturel.			
(Selon priorités définies par chaque unité)			
Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale..			
Prérequis : 0			

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>5. Langues et technologies langagières</b>			<i>BA</i>
<b>Thème A-B</b>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b> Amener à acquérir une meilleure maîtrise de la langue B.			
<b>Descriptif :</b> Analyse des structures comparées de la langue A et de la langue B, et entraînement pratique de la langue B à travers des exercices de reformulation et de traduction de langue A en langue B.			
<b>Compétences visées :</b> Connaissance approfondie de la langue B au niveau des structures linguistiques ; capacité à traduire un texte donné en langue A en langue B ; capacité à rédiger en langue B. (Selon priorités définies par chaque unité) Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

<b>5. Langues et technologies langagières</b>			<i>BA</i>
<b>Rédaction B*</b>			
28 heures	CX	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b> Permettre de rédiger en langue B.			
<b>Descriptif :</b> A partir de différents types de supports, entraînement à rédiger en langue B.			
<b>Compétences visées :</b> Capacité à comprendre et à rédiger des textes en langue B ; capacité à reformuler dans la langue B pour un contexte déterminé. Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.			
Prérequis : 0			

\* Voir le programme des départements / unités.

<b>5. Langues et technologies langagières</b>			<i>BA</i>
<b>Aspects de la langue C</b>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b> Perfectionner les connaissances et la maîtrise de la langue C en vue de la traduction.			
<b>Descriptif :</b> A partir de supports divers en langue C (écrits, audio, vidéo), entraînement à la compréhension, à l'analyse et à la rédaction des textes en langue C.			
<b>Compétences visées :</b> Capacité à comprendre, à analyser et à produire des textes en langue C, relatifs à différents niveaux, registres et genres ; capacité à rechercher l'information appropriée pour situer un document en langue C dans son contexte culturel. (Selon priorités définies par chaque unité) Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.			
Prérequis : 0			

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>5. Langues et technologies langagières</b>			<i>BA</i>
<b>Thème A-C</b>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b> Amener à acquérir une meilleure maîtrise de la langue C.			
<b>Descriptif :</b> Analyse des structures comparées de la langue A et de la langue C, et entraînement pratique de la langue C à travers des exercices de reformulation et de traduction de langue A en langue C.			
<b>Compétences visées :</b> Connaissance approfondie de la langue C au niveau des structures linguistiques ; capacité à traduire un texte donné en langue A en langue C; capacité à rédiger en langue C. (Selon priorités définies par chaque unité) Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail de séminaire.			
Prérequis : 0			

<b>5. Langues et technologies langagières</b>			<i>BA</i>
<b>Rédaction C*</b>			
28 heures	CX	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b> Permettre de rédiger en langue C.			
<b>Descriptif :</b> A partir de différents types de supports, entraînement à rédiger en langue C.			
<b>Compétences visées :</b> Capacité à comprendre et à rédiger des textes en langue C ; capacité à reformuler dans la langue C pour un contexte déterminé. Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.			
Prérequis : 0			

\* Voir le programme des départements / unités.

<b>5. Langues et technologies langagières</b>			<i>BA</i>
<b>Outils d'aide au traducteur*</b>			
28 heures	CX	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectif :</b> Former aux principaux outils d'aide à la traduction.			
<b>Descriptif :</b> Présentation des principaux outils d'aide à la traduction à travers des exposés théoriques et des exercices pratiques.			
<b>Compétences visées :</b> Capacité à utiliser les outils informatiques spécialisés pour la traduction ; capacité à choisir le logiciel adéquat en fonction de la tâche à réaliser et compréhension de la technologie sous-jacente ; connaissance des mémoires de traduction et capacité à apprécier leur place dans la profession ; compréhension de l'impact des nouvelles technologies sur le mode de travail et capacité à suivre les évolutions et les innovations technologiques en la matière. Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.			
Prérequis : 0			

\* Ce cours peut être suivi soit dans le module 6, soit dans le module 8.

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>5. Langues et technologies langagières</b>	<i>BA</i>			
<b>Traductique*</b>				
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectif :</b>	Développer les connaissances dans le domaine de la traductique.			
<b>Descriptif :</b>	Introduction aux traitements informatiques appliqués à la traduction (difficultés posées par le traitement automatique du langage ; principales techniques utilisées par les outils disponibles : correcteurs, traducteurs automatiques, outils de dictée vocale).			
<b>Compétences visées :</b>	Compréhension des outils pour le traducteur issus des technologies langagières, ainsi que de leurs possibilités et de leurs limites ; capacité à utiliser avec efficacité et rapidité les outils disponibles pour l'aide à la traduction ; capacité à s'adapter à la technologie et à se familiariser avec de nouveaux outils.			
	Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.			
	Prérequis : 0			

\* Ce cours peut être suivi soit dans le module 6, soit dans le module 8.

<b>6. Module libre</b>	<i>BA</i>		
<b>Séjour optionnel dans une autre université</b>			
	0 à 30 crédits		
<b>Objectifs :</b>	Approfondir une ou plusieurs des matières du Ba en Communication multilingue, se familiariser avec de nouveaux domaines ou renforcer les langues passives ou la langue active, selon les besoins de l'étudiant.		
<b>Descriptif :</b>	Séjour dans une autre université (suisse ou étrangère).		
<b>Compétences visées:</b>	En fonction des cours choisis.		
	Module soumis à l'avis du responsable d'unité et du conseiller aux études.		
	Prérequis : Obtention de 60 crédits minimum après les sessions ordinaires d'examens de l'année précédente.		

<b>6. Module libre</b>	<i>BA</i>		
<b>Cours à l'ETI ou dans une autre faculté de l'UNIGE</b>			
	0 à 30 crédits		
<b>Objectifs :</b>	Approfondir une ou plusieurs des matières du Ba en Communication multilingue, se familiariser avec de nouveaux domaines ou renforcer les langues passives ou la langue active, selon les besoins de l'étudiant.		
<b>Descriptif :</b>	Obtention de crédits (Ba) à l'ETI ou dans une autre faculté de l'UNIGE (sur projet).		
<b>Compétences visées :</b>	Capacité à s'adapter à divers contextes ; maîtrise des méthodes de travail.		
	Module soumis à l'avis du responsable d'unité et du conseiller aux études.		
	Prérequis : 0.		

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>6. Module libre</b>				<i>BA</i>
<i>Linguistique de la langue des signes FR*</i>				
28 heures	CS	2h / semaine		5 crédits
<b>Objectifs :</b>	Initier les étudiants à la linguistique de la langue des signes française.			
<b>Descriptif :</b>	Acquisition et approfondissement des connaissances générales de la linguistique de la langue des signes française.			
<b>Compétences visées :</b>	Ouverture sur d'autres formes de communication ; capacité à communiquer en deux systèmes différents ; sensibilisation à la langue des signes ; capacité d'adaptation à divers contextes professionnels. (Cours donné en français)			
	Examen (voir modalités publiées par l'unité concernée).			
	Prérequis : 0			

\* Ce cours est offert sous réserve de financement externe (cantons).

<b>6. Module libre</b>				<i>BA</i>
<i>Culture des sourds*</i>				
28 heures	CS	2h / semaine		5 crédits
<b>Objectifs :</b>	Initier les étudiants à la culture des sourds.			
<b>Descriptif :</b>	Familiarisation avec l'histoire des sourds au travers des siècles, plus particulièrement en Suisse romande, et permettre d'approfondir les connaissances à l'égard de la communauté sourde actuelle.			
<b>Compétences visées :</b>	Ouverture sur d'autres formes de communication ; capacité à communiquer en deux systèmes différents ; sensibilisation à la langue des signes ; capacité d'adaptation à divers contextes professionnels. (Cours donné en français)			
	Examen (voir modalités publiées par l'unité concernée).			
	Prérequis : 0			

\* Ce cours est offert sous réserve de financement externe (cantons).

<b>6. Module libre</b>				<i>BA</i>
<i>Déontologie de la langue des signes FR*</i>				
28 heures	CR	2h / semaine		5 crédits
<b>Objectifs :</b>	Initier les étudiants aux règles éthiques de la profession d'interprète en langue des signes.			
<b>Descriptif :</b>	Enseignement des règles éthiques de la profession. Permettre aux étudiants de s'adapter aux situations très diverses qu'ils rencontreront, tout en restant en accord avec leur déontologie.			
<b>Compétences visées :</b>	Ouverture sur d'autres formes de communication ; capacité à communiquer en deux systèmes différents ; sensibilisation à la langue des signes ; capacité d'adaptation à divers contextes professionnels. (Cours donné en français)			
	Examen (voir modalités publiées par l'unité concernée).			
	Prérequis : 0			

\* Ce cours est offert sous réserve de financement externe (cantons).

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>7. Semestre dans une autre université</b>	<i>BA</i>
	30 crédits
<b>Objectifs :</b> Renforcer la langue B ou C, approfondir les connaissances en matière de culture et civilisation dans l'aire linguistique considérée.	
<b>Descriptif :</b> Séjours dans une autre université que l'UNIGE (suisse ou étrangère).	
<b>Compétences visées :</b> Capacité à gérer la diversité linguistique et culturelle ; capacité à s'adapter à divers contextes ; approfondissement des connaissances en langues et cultures B ou C.	
Module soumis à l'avis du responsable d'unité et du conseiller aux études. Indications données à l'étudiant en début de semestre.	
Prérequis : Obtention de 60 crédits minimum, dont au moins trois cours du module 4.	

<b>8. Communication interculturelle</b>	<i>BA</i>		
<i>Communication interculturelle et traduction</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b> Donner des bases théoriques sur ce qu'est la communication entre cultures et rendre apte à mettre en pratique cette communication interculturelle dans divers contextes professionnels.			
<b>Descriptif :</b> A travers l'étude de différents aspects de la communication interculturelle (visions du monde, représentation du temps et de l'espace, rites d'interaction et de politesse, etc.), mise en évidence de l'importance de la connaissance des cultures et de leur diversité pour le futur traducteur.			
<b>Compétences visées :</b> Capacité à comprendre les principales approches de la communication ; capacité à reconnaître et à analyser les incidences de la culture en contexte multilingue ; capacité à reconnaître et à décoder le lien entre langue et culture dans divers textes ; conscience de la dimension culturelle de certaines productions, ainsi que du rôle du traducteur dans l'établissement du lien interculturel.			
(Cours commun donné en français)			
Examen écrit (durée : 2 heures).			
Prérequis : 0			

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>8. Communication interculturelle</b>			<i>BA</i>
<i>Civilisation B</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>			
Faire connaître les grands événements historiques des pays de l'aire linguistique B, ainsi que les éléments clés de la civilisation contemporaine (institutions, système politique, système juridique, système de santé, presse et média, etc.).			
<b>Descriptif :</b>			
A travers un choix de sujets en relation avec l'histoire et la civilisation des pays de l'aire linguistique B, perfectionnement de la compétence culturelle en vue de la traduction.			
<b>Compétences visées :</b>			
Capacité à identifier et à décrire les éléments, les valeurs et les référents propres aux cultures mises en présence lors de la traduction ; capacité à appréhender l'implicite, les présupposés, les allusions, les stéréotypes sous l'angle traductologique. (Selon priorités définies par chaque unité)			
Examen écrit.			
Prérequis : 0			

<b>8. Communication interculturelle</b>			<i>BA</i>
<i>Civilisation C</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>			
Faire connaître les grands événements historiques des pays de l'aire linguistique C, ainsi que les éléments clés de la civilisation contemporaine (institutions, système politique, système juridique, système de santé, presse et média, etc.).			
<b>Descriptif :</b>			
A travers un choix de sujets en relation avec l'histoire et la civilisation des pays de l'aire linguistique C, perfectionnement de la compétence culturelle en vue de la traduction.			
<b>Compétences visées :</b>			
Capacité à identifier et à décrire les éléments, les valeurs et les référents propres aux cultures mises en présence lors de la traduction ; capacité à appréhender l'implicite, les présupposés, les allusions, les stéréotypes sous l'angle traductologique. (Selon priorités définies par chaque unité).			
Examen écrit.			
Prérequis : 0			

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>8. Communication interculturelle</b>			<i>BA</i>
<b>Initiation à l'interprétation</b>			
28 heures	CX	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>			
Initier les étudiants aux principes et aux techniques de l'interprétation.			
<b>Descriptif :</b>			
Initiation au domaine de l'interprétation (histoire, pratiques, formes, éthique), et présentation des principes et des techniques de l'interprétation.			
<b>Compétences visées :</b>			
Ouverture sur d'autres formes de communication ; capacité à s'exprimer et à communiquer à l'oral ; maîtrise des techniques de mémorisation et de reformulation.			
Examen : L'examen consiste en un travail écrit d'une vingtaine de pages, en français ou en anglais (avec bibliographie) remis à l'enseignant en deux exemplaires à une date indiquée en début de semestre et faisant l'objet d'une soutenance orale pendant la session d'examens (questions-réponses sur le travail remis). Les étudiants peuvent également choisir, d'entente avec l'enseignant, de présenter le résultat de leurs recherches pendant un cours ; cette présentation orale (avec questions-réponses) tient alors lieu de soutenance. Le thème choisi doit impliquer une étude personnelle et une recherche sur un sujet de nature spécifique (et non générale), défini d'entente avec l'enseignant.			
Prérequis : 0			

<b>8. Communication interculturelle</b>			<i>BA</i>
<b>Outils d'aide au traducteur*</b>			
28 heures	CX	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectif :</b>			
Former les étudiants aux principaux outils d'aide à la traduction.			
<b>Descriptif :</b>			
Présentation des principaux outils d'aide à la traduction à travers des exposés théoriques et des exercices pratiques.			
<b>Compétences visées :</b>			
Capacité à utiliser les outils informatiques spécialisés pour la traduction ; capacité à choisir le logiciel adéquat en fonction de la tâche à réaliser et compréhension de la technologie sous-jacente ; connaissance des mémoires de traduction et capacité à apprécier leur place dans la profession ; compréhension de l'impact des nouvelles technologies sur le mode de travail et capacité à suivre les évolutions et les innovations technologiques en la matière.			
Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.			
Prérequis : 0			

\* Ce cours peut être suivi soit dans le module 6, soit dans le module 8.

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>8. Communication interculturelle</b>	<i>BA</i>		
<i>Traductique*</i>			
28 heures	CR : 1 h      CX : 1 h	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectif :</b>	Développer les connaissances dans le domaine de la traductique.		
<b>Descriptif :</b>	Introduction aux traitements informatiques appliqués à la traduction (difficultés posées par le traitement automatique du langage ; principales techniques utilisées par les outils disponibles : correcteurs, traducteurs automatiques, outils de dictée vocale).		
<b>Compétences visées :</b>	Compréhension des outils pour le traducteur issus des technologies langagières, ainsi que de leurs possibilités et de leurs limites ; capacité à utiliser avec efficacité et rapidité les outils disponibles pour l'aide à la traduction ; capacité à s'adapter à la technologie et à se familiariser avec de nouveaux outils.		
	Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.		
	Prérequis : 0		

\* Ce cours peut être suivi soit dans le module 6, soit dans le module 8.

<b>9. Communication spécialisée</b>	<i>BA</i>		
<i>Langues de spécialité</i>			
28 heures	CR	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>	Permettre de développer les connaissances thématiques et linguistiques dans des domaines de spécialité et des matières d'application divers et variés.		
<b>Descriptif :</b>	Présentation des caractéristiques terminologiques, phraséologiques ou stylistiques de discours spécialisés issus de différents domaines, dans la perspective de la traduction spécialisée.		
<b>Compétences visées :</b>	Aptitude à comprendre et à analyser les spécificités des langues de spécialité ; maîtrise des concepts, des modes de raisonnement, des modes de présentation, de la terminologie de certains domaines de spécialité.		
	(Cours donné en français)		
	Examen écrit (durée : 2 heures).		
	Prérequis : 0		

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>9. Communication spécialisée</b>				<i>BA</i>
<i>Lexicologie appliquée</i>				
28 heures	CR : 1 h	CX : 1 h	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>				
Développer les connaissances dans le domaine de la lexicologie appliquée à la traduction et à la communication multilingue.				
<b>Descriptif :</b>				
Introduction à la lexicologie, à la lexicographie, à la néologie et à la terminologie générale.				
<b>Compétences visées :</b>				
Capacité à manier les outils nécessaires à l'étude et au traitement du lexique spécialisé ; connaissance des principes et les techniques de la terminologie et de la lexicologie appliquée.				
Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail à effectuer.				
Prérequis : 0				

<b>9. Communication spécialisée</b>				<i>BA</i>
<i>Sciences du langage</i>				
28 heures	CR		2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>				
Permettre de mettre à profit les acquis des différentes disciplines des sciences du langage pour mieux appréhender l'activité de traduction.				
<b>Descriptif :</b>				
Réflexion critique sur les possibilités qu'offrent au traducteur les principales disciplines langagières (linguistique, lexicographie, terminologie, etc.) et qui sont susceptibles de l'aider dans les différentes phases de son travail.				
<b>Compétences visées :</b>				
Capacité à situer la traduction par rapport aux différentes disciplines des sciences du langage ; connaissance des concepts et des méthodes offertes par ces disciplines dans le cadre d'une approche interdisciplinaire de la traduction ; capacité à identifier et évaluer ses problèmes de compréhension et à définir des stratégies de résolution de ces problèmes en ayant recours à plusieurs disciplines ; capacité à évaluer les difficultés de traduction et à trouver des solutions appropriées en faisant appel à ses connaissances dans d'autres disciplines des sciences du langage.				
Cours commun donné en français.				
Examen écrit (durée : 2 heures).				
Prérequis : 0				

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>9. Communication spécialisée</b>			<i>BA</i>
<i>Analyse et rédaction de textes de spécialité A</i>			
28 heures	CX	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>			
Permettre de reconnaître les caractéristiques linguistiques et textuelles de discours spécialisés issus de différents domaines dans la perspective de la traduction ; développer la compétence rédactionnelle de différents types de textes spécialisés en langue A.			
<b>Descriptif :</b>			
A travers des exercices pratiques, présentation de différentes méthodes d'analyse de divers types de textes spécialisés en langue A, ainsi que des techniques de rédaction qui permettent d'apprendre à rédiger selon les exigences de diverses langues de spécialité en langue A.			
<b>Compétences visées :</b>			
Compréhension d'un texte de spécialité en langue A ; capacité à analyser les spécificités dans différents textes de spécialité ; maîtrise des méthodes d'analyse et de rédaction de textes spécialisés pour divers domaines ; capacité à se documenter et à trouver la terminologie spécialisée adéquate.			
(Un séminaire par langue)			
Examen écrit (durée : 3 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.			
Prérequis : Analyse de textes et rédaction A cr 1 et 2.			
<b>10. Traduction II</b>			<i>BA</i>
<i>Pratique de la traduction B-A – Cours 1</i>			
28 heures	CS	2h / semaine	5 crédits
<b>Objectifs :</b>			
Entraîner à la traduction non spécialisée en exploitant les compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques acquises dans les modules précédents.			
<b>Descriptif :</b>			
Consolidation des acquis méthodologiques du module 4 et de leur application à des contextes de traduction divers et variés.			
<b>Compétences visées :</b>			
Capacité à choisir et à définir la stratégie appropriée pour traduire un texte dans une situation de communication donnée ; capacité à identifier et à évaluer les problèmes de traduction ; capacité à expliquer et à justifier ses choix de traduction ; capacité à exploiter une documentation thématique pertinente pour la traduction.			
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.			
Prérequis : Méthodologie de la traduction B-A – Cours 1 et Méthodologie de la traduction B-A – Cours 2.			

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

<b>10. Traduction II</b>				<i>BA</i>
<i>Pratique de la traduction B-A – Cours 2</i>				
28 heures	CS	2h / semaine		5 crédits
<b>Objectifs :</b> Permettre de développer une méthode de travail qui prépare à la pratique de la traduction professionnelle.				
<b>Descriptif :</b> Renforcement de la pratique de la traduction, avec un niveau de spécialisation croissant.				
<b>Compétences visées :</b> Capacité à situer un texte par rapport à la situation de communication considérée et à déceler les problèmes de traduction relatifs à cette situation ; maîtrise des méthodes de traduction appropriées au contexte donné ; capacité à gérer son temps et à fournir un certain volume de travail dans le temps imparti.				
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : 300-350 mots) ; travail de séminaire.				
Prérequis : Méthodologie de la traduction B-A – Cours 1 et Méthodologie de la traduction B-A – Cours 2.				

<b>10. Traduction II</b>				<i>BA</i>
<i>Pratique de la traduction C-A – Cours 1</i>				
28 heures	CS	2h / semaine		5 crédits
<b>Objectifs :</b> Entraîner à la traduction non spécialisée en exploitant les compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques acquises dans les modules précédents.				
<b>Descriptif :</b> Consolidation des acquis méthodologiques du module 4 et de leur application à des contextes de traduction divers et variés.				
<b>Compétences visées :</b> Capacité à choisir et à définir la stratégie appropriée pour traduire un texte dans une situation de communication donnée ; capacité à identifier et à évaluer les problèmes de traduction ; capacité à expliquer et à justifier ses choix de traduction ; capacité à exploiter une documentation thématique pertinente pour la traduction. (Selon priorités définies par chaque unité)				
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.				
Prérequis : Méthodologie de la traduction C-A – Cours 1 et Méthodologie de la traduction C-A – Cours 2.				

<b>10. Traduction II</b>				<i>BA</i>
<i>Pratique de la traduction C-A – Cours 2</i>				
28 heures	CS	2h / semaine		5 crédits
<b>Objectifs :</b> Permettre de développer une méthode de travail qui prépare à la pratique de la traduction professionnelle.				
<b>Descriptif :</b> Renforcement de la pratique de la traduction, avec un niveau de spécialisation croissant.				
<b>Compétences visées :</b> Capacité à situer un texte par rapport à la situation de communication considérée et à déceler les problèmes de traduction relatifs à cette situation ; maîtrise des méthodes de traduction appropriées au contexte donné ; capacité à gérer son temps et à fournir un certain volume de travail dans le temps imparti. (Selon priorités définies par chaque unité)				
Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : 300-350 mots) ; travail de séminaire.				
Prérequis : Méthodologie de la traduction C-A – Cours 1 et Méthodologie de la traduction C-A – Cours 2.				

## Notes

### 1. Validation des crédits obtenus en dehors de l'ETI

Chaque étudiant soumet pour approbation un contrat d'études précisant les cours (faculté, intitulé, niveau Ba/Ma, nombre de crédits) dont il demande la validation au titre du Ba en communication multilingue. Le contrat d'études est approuvé par le responsable de l'unité ou par toute personne désignée par lui, et par le conseiller aux études.

### 2. Contrôle des connaissances

#### 2a. Travail de séminaire

Le travail de séminaire est un travail écrit et/ou oral proposé impérativement par l'enseignant, mais facultatif pour l'étudiant. Il peut être effectué soit dans le cadre des heures d'enseignement, soit en dehors des heures. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre.

Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement puis soumis à un juré. La note obtenue est obligatoirement prise en compte (même si elle est inférieure à 4), et elle représente 30% de la note finale.

La note de l'examen écrit de l'étudiant qui ne remet pas le travail de séminaire représente la totalité de l'évaluation, soit 100% de la note finale.

Si le résultat obtenu par l'étudiant est inférieur à 4, il ne repasse que l'examen écrit lors de la session de rattrapage (100% de la note finale).

#### 2b. Travail à effectuer

Outre l'examen écrit, le contrôle des connaissances peut comprendre un travail à effectuer. Le travail à effectuer est un travail obligatoire. Il peut prendre la forme d'un travail écrit, d'une présentation orale ou d'un exercice. Il peut être réalisé à titre individuel ou en groupe. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre.

Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement puis soumis à un juré.

Concernant les enseignements de *Technologies de l'information et de la communication*, *Gestion et recherche documentaires*, *Outils d'aide au traducteur*, *Traductique* et *Lexicologie appliquée*, si la moyenne des deux notes obtenues (examen écrit, travail à effectuer) est insuffisante, l'étudiant repasse l'épreuve selon le schéma suivant :

- **si les deux notes sont insuffisantes**, l'étudiant repasse l'examen écrit et réalise un nouveau travail à effectuer ;
- **si l'une des deux notes est insuffisante**, l'étudiant garde le bénéfice de la note supérieure à 4 et repasse l'autre épreuve ;
- en tout état de cause, il dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.\*

Pour les enseignements d'*Analyse de la langue A*, *Analyse des textes et rédaction A*, *Analyse de la langue B1 + B2*, *Aspects de la langue B1 + B2*, *Rédaction B1 + B2* et *Analyse et rédaction de textes de spécialité A*, la note obtenue à ce travail représente 30 % de la note finale. Si la moyenne des deux notes obtenues (examen écrit, travail à effectuer) est insuffisante, l'étudiant ne repasse que l'examen écrit. La note de l'examen écrit représente la totalité de l'évaluation, soit 100 % de la note finale.

## **PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE**

### **2c. Travail de recherche**

Le travail de recherche constitue le seul contrôle des connaissances. Il est obligatoire. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre.

Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement puis soumis à un juré. La note obtenue à ce travail représente 100% de la note finale.

Si l'étudiant n'obtient pas la note requise lui permettant d'obtenir les crédits attachés à un enseignement pour lequel le contrôle des connaissances consiste à effectuer un travail de recherche, il refait ce travail. Il dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.

### **3. Utilisation de documentation pendant les examens**

Les étudiants du Ba sont autorisés à utiliser des dictionnaires unilingues pendant tous les examens de Méthodologie de la traduction et de Pratique de la traduction.

Tous les examens de traduction de 3 h ont lieu à la bibliothèque avec accès à toutes les ressources, sauf aux ordinateurs.

### **4. Programme détaillé des enseignements**

Le programme détaillé des enseignements est publié sur le site web de l'ETI par chaque département / unité.

## Modalités d'application des dispositions transitoires

1. Pour obtenir le Ba en communication multilingue, les étudiants doivent avoir obtenu 180 crédits. Ils doivent avoir obtenu un nombre de crédits égal ou supérieur au nombre de crédits requis dans les domaines de l'enseignement suivants:

Traduction B-A : 18 crédits,  
 Traduction C-A : 18 crédits,  
 Langue A : 25 crédits,  
 Langue B : 20 crédits,  
 Langue C : 20 crédits,  
 Informatique et méthodes de travail : 6 crédits.

2. Le nombre de crédits requis dans chaque domaine de l'enseignement est obtenu en additionnant les crédits obtenus dans le cadre de l'ancien plan d'études aux crédits obtenus dans le cadre du nouveau plan d'études, conformément au tableau qui figure ci-dessous.

Nombre de crédits requis	Ancien plan d'études	Nouveau plan d'études
Traduction: B-A: 18 C-A: 18	Initiation à la traduction B-A 1 (4 crédits) Initiation à la traduction B-A 2 (4 crédits) Méthodologie de la traduction B-A 1 (6 crédits) Méthodologie de la traduction B-A 2 (6 crédits) Initiation à la traduction C-A 1 (4 crédits) Initiation à la traduction C-A 2 (4 crédits) Méthodologie de la traduction C-A 1 (6 crédits) Méthodologie de la traduction C-A2 (6 crédits)	Méthodologie de la traduction B-A 1 (5 crédits) Méthodologie de la traduction B-A 2 (5 crédits) Pratique de la traduction B-A 1 (5 crédits) Pratique de la traduction B-A 2 (5 crédits) Méthodologie de la traduction C-A 1 (5 crédits) Méthodologie de la traduction C-A 2 (5 crédits) Pratique de la traduction C-A 1 (5 crédits) Pratique de la traduction C-A 2 (5 crédits)
Langue A: 25	Analyse de la langue 1 (5 crédits) Analyse de la langue 2 (5 crédits) Linguistique de la langue (8 crédits) Linguistique de textes (8 crédits) Rédaction (4 crédits)	Analyse de la langue 1 (5 crédits) Analyse de la langue 2 (5 crédits) Analyse des textes et rédaction 1 (5 crédits) Analyse des textes et rédaction 2 (5 crédits) Analyse et rédaction des textes de spécialité A (5 crédits)
Langue B: 20	Aspects de langue contemporaine 1 (6 crédits) Aspects de langue contemporaine 2 (6 crédits) Traduction et civilisation (5 crédits) Traduction et culture (5 crédits) Thème A-B 1 (4 crédits) Thème A-B 2 (4 crédits)	Aspects de la langue B (5 crédits) Analyse de la langue B (5 crédits) Rédaction B (5 crédits) Thème A-B (5 crédits) Civilisation B (5 crédits)

## PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Langue C: 20	Aspects de langue contemporaine 1 (6 crédits) Aspects de langue contemporaine 2 (6 crédits) Traduction et civilisation (5 crédits) Traduction et culture (5 crédits) Thème A-C 1 (4 crédits) Thème A-C 2 (4 crédits)	Aspects de la langue C (5 crédits) Analyse de la langue C (5 crédits) Rédaction C (5 crédits) Thème A-C (5 crédits) Civilisation C (5 crédits)
Informatique et méthodes de travail: 6	Technologie de l'information et de la communication multilingue (3 crédits) Gestion et recherche documentaire (3 crédits) Environnement informatique du traducteur (3 crédits) Introduction à la traductique (3 crédits)	Technologie de l'information et de la communication (5 crédits) Gestion et recherche documentaire (5 crédits)

3. Les étudiants ne peuvent pas obtenir de crédits dans le cadre du nouveau plan d'études en suivant des enseignements qui sont comparables aux enseignements qu'ils ont suivi dans le cadre de l'ancien plan d'études et pour lesquels ils ont obtenu les crédits y relatifs.
4. Les crédits obtenus en remplacement de crédits de langue B ou de langue C dans le cadre de l'ancien plan d'études sont considérés comme acquis et validés en tant que crédits de langue B ou de langue C dans le cadre du nouveau plan d'études.
5. Les crédits obtenus dans le cadre de l'ancien plan d'études, qui ne figurent pas dans la liste des crédits requis dans le cadre du nouveau plan d'études et qui ne sont pas mentionnés dans le présent document, sont considérés comme acquis et validés en tant qu'options dans le cadre du nouveau plan d'études.
6. Les équivalences qui n'entrent pas dans le cadre des dispositions qui figurent ci-dessus sont étudiées par une commission composée du doyen, des conseillers aux études et du responsable d'unité dont relève l'étudiant concerné.
7. Les étudiants qui ont commencé leurs études pour la préparation du Ba en communication multilingue dans le cadre de l'ancien plan d'études peuvent obtenir des crédits dans une autre faculté de l'Université de Genève ou dans une autre université, en Suisse ou à l'étranger, en remplacement de crédits de langue B, de langue C ou d'informatique et méthodes de travail, ou en tant qu'options (voir directives relatives aux séjours dans d'autres universités).

21.9.2011